



L'EXPERT DE VOS FORMATIONS MÉTIERS

CRÉDIT

ASSURANCE

RELATION CLIENT

IMMOBILIER

2-4 allée de Seine - 93200 Saint-Denis
contact@kereisformation.com

01 77 93 37 05*

<https://www.kereisformation.com>



*coût selon opérateur. Kereis Formation, organisme de formation agréé
sous le numéro : Il 75 55645 75. Crédit photo: @Fotolia 147948425

Edito

La formation continue est en totale mouvance dans ses paradigmes opérationnels mais également dans les processus d'élaboration des contenus pédagogiques. Il est aujourd'hui évident que ce n'est pas au "formateur" d'être au centre de la "formation" mais bien au professionnel qui a besoin de progresser d'être l'acteur de sa "trans-formation".

L'apprenant, acteur de son processus pédagogique, ou encore l'émergence croissante du co-développement témoignent de cette évolution irréversible.

C'est ainsi que Kereis Formation vous accompagne depuis 15 ans dans votre activité en crédit, en assurance, en relation client et en immobilier.

Très concrètement nous mettons à votre disposition :

- Une équipe dédiée de formateurs-conseils qui vous accompagne pour définir précisément vos besoins de formation au regard de votre projet et de toutes vos compétences déjà acquises
- Un large choix de formations distancielles pour vous proposer une grande flexibilité dans vos processus d'apprentissage
- Des tuteurs-coaches pour vous guider à votre rythme sur les chemins du savoir-faire
- Des formations présentielles collectives, en inter ou en intra, sur les bases de votre métier, ou son approfondissement et bien entendu les formations transversales indispensables au renforcement de vos compétences de manager-développeur-coach.

Toute l'équipe de Kereis Formation se tient à votre écoute pour vous apporter le meilleur conseil.

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Habilitation IOBSP niveau 1 - 100% en e-learning »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Toute personne souhaitant exercer l'activité d'IOBSP en tant que Courtier ou Mandataire Non Exclusif	150 heures	à partir de 1000 € *	Accès internet, Webcam, Casque audio
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 150 heures en e-learning • Accès ouvert pour une durée de 6 mois • Exposé, cas pratiques, QCM • Accompagnement personnalisé par un tuteur expert et auto-évaluation tout au long du parcours 		A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en tant que Courtier ou Mandataire non exclusif conformément à l'article R519-8 du Code Monétaire et Financier	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Habilitation IOBSP niveau 1 obtenue pour tout apprenant dont le score lors de l'évaluation est supérieur à 70%. Possibilité de passer plusieurs fois l'examen		Aucun	

Tronc commun « 60 heures » :

- L'environnement de l'activité d'IOBSP
- Les différents partenaires des IOBSP
- Le mandatement bancaire et ses limites
- Les modalités de distribution
- Les différentes catégories d'IOBSP et leurs conditions d'accès et d'exercice
- Les principes généraux de droits commun
- Les généralités sur le crédit
- La protection client
- La lutte anti blanchiment et lutte antiterroriste

- Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- La connaissance des infractions et sanctions
- Les différents types de taux et leurs caractéristiques
- Les coûts et durées totales du crédit
- L'assurance emprunteur
- Les garanties des crédits
- Examen de fin de Tronc Commun

Module Crédit Consommation « 20 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire du crédit à la consommation
- Les différents types de crédit à la consommation
- Les caractéristiques financières du crédit à la consommation
- Les garanties et la protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de crédit à la Consommation
- Etudes de dossiers de crédit à la consommation
- Examen crédit à la consommation

Module Crédit Immobilier « 30 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- Les prêts classiques
- Les taux
- Les prêts « aidés »
- Les différents types de projets immobiliers
- Les investissements locatifs
- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- L'emprunteur
- La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- Etudes de dossiers de crédit immobilier
- Examen Crédit Immobilier

Module Regroupement de Crédits « 20 heures » :

- L'environnement économique & réglementaire du regroupement de crédits
- Les fondamentaux du regroupement de crédits
- Les modalités financières du regroupement de crédits
- Les règles de protection du consommateur
- La préparation d'un dossier de regroupement de crédits
- Etudes de dossiers de regroupement de crédits
- Examen Regroupement de Crédits

Module Services de Paiement « 20 heures » :

- L'environnement économique et réglementaire des services de paiements
- Les différents services de paiements
- Les droits de la clientèle et les devoirs d'information
- La formalisation de l'utilisation des services de paiements
- La préparation d'un dossier de services de paiements
- Etudes de dossiers de services de paiements
- Examen Services de Paiement

[Pour financer votre formation via votre CPF](#)

CONTENU ACTUALISE EN 2021

* : tarif applicable à partir de 2 inscriptions

simultanées

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#).

Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@kereisformation.com.